



Actualités céréalières

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales



Fritz Glauser,
Président

Potentiel de développement

Au cours des dernières années, les produits de substitution à la viande ont gagné en popularité. Leur consommation a progressé d'année en année. En 2016, la valeur de ces produits représentait 60 millions de francs. Le chiffre d'affaire a presque doublé en 2020, à 117 millions de francs. Cette tendance n'est pas limitée à la Suisse : l'Allemagne et la Grande Bretagne sont les leaders européens des succédanés de la viande, comme le montre une étude de l'OFAG de cette année.

Que la motivation soit écologique, sociale ou éthique, l'augmentation des succédanés de viande s'est établie en Suisse. Cela amène des nouvelles opportunités et possibilités à l'agriculture suisse.

Toutefois, aucune filière n'a pour le moment développé de chaîne de transformation « du champ à l'assiette », avec un label suisse. Si les centres collecteurs et les silos sont disponibles, il manque une industrie de transformation qui soit capable de transformer et distribuer des succédanés de viande à base de soja, lupins, féverole, haricots, quinoa et blé.

Du côté de l'agriculture, l'intérêt et la motivation sont présents pour produire ces denrées prometteuses d'un point de vue quantitatif et qualitatif et destinées à un marché innovant. Mais la rentabilité doit être assurée !

Jusqu'à-là, les matières premières importées pour la fabrication de succédanés de viande n'ont pas de protection à la frontière, ce qui empêche la production suisse d'être rentable.

La progression du marché des succédanés de viande en Suisse offre un potentiel à l'agriculture suisse, mais il faut supprimer les obstacles pour que cela devienne réaliste et profitable.

Les discussions dans le cadre des initiatives ont mis en lumière le fait que la production de viande avait un impact important sur l'environnement et que les consommateurs devaient privilégier les produits végétaux. S'ils sont conséquents dans leur réflexion, ces mêmes consommateurs devaient privilégier les produits végétaux suisses et être prêts à payer le prix correct pour cela.



Rahel Emmenegger

Oléagineux et soja

Colza : la demande reste élevée

Comme ces deux dernières années, la quantité contractuelle de colza pour la récolte 2022 se situe à 106'000 t (dont 34'000 t de colza HOLL). Comme cette quantité n'a pas été atteinte jusque-là, les nouveaux producteurs et les augmentations de surfaces sont les bienvenues. Une inscription auprès d'Agrosolution (www.agrosolution.ch) est encore possible jusqu'au 13 juin.

Pour la récolte 2021, les agriculteurs avaient annoncé une quantité de 99'000 t sur 25'300 ha. Jamais autant de colza n'avait été cultivé en Suisse. La quantité totale inscrite par les producteurs avait pu être attribuée. Il faut maintenant espérer de bonnes conditions météo pour la maturation et la récolte. Les dernières années ont malheureusement montré que les mauvaises conditions météo et les fortes attaques de ravageurs peuvent conduire à de fortes fluctuations de récolte. Comme les siliques mûrissent de manière échelonnée, il faut faire preuve de patience, car la grande partie du rendement est donnée par les siliques inférieures et les tiges latérales de la plante. Celles-ci sont prêtes à battre après les siliques supérieures.

Tournesol : légère augmentation possible

Pour la récolte 2022, la quantité contractuelle de tournesol augmente légèrement pour arriver à 14'000 t (13'000 t en 2021). Cette progression réjouissante limite néanmoins le potentiel de production. La FSPC recommande toujours aux producteurs de privilégier le colza au tournesol. En outre, les quantités inscrites pour les attributions doivent être estimées le plus précisément possible, en se basant sur les rendements des dernières années.

Soja : demande importante pour le secteur fourrager

Pour 2022, 7'500 t de soja pourront être produites pour le secteur fourrager. La quantité effectivement produite a toujours été plus basse jusqu'à présent, en raison du manque d'attractivité économique. Seul le soja bio est utilisé dans l'alimentation humaine.

Informations importantes pour les attributions de la récolte 2022

Inscription : les anciens producteurs ont reçu vers la mi-mai un e-mail d'Agrosolution avec les indications pour l'inscription on-line à faire **jusqu'au 13 juin 2021**. Les nouveaux producteurs de colza peuvent s'annoncer auprès d'Agrosolution pour recevoir les documents pour l'inscription.

La FSPC attribuera les quantités après le délai d'inscription, à la fin juin, indépendamment de la qualité annoncée (HOLL, respectivement HO / classique pour le colza et le tournesol). La quantité attribuée sera visible on-line dès ce moment. Le passeport-produit avec la quantité attribuée et la qualité définitive sera envoyé par e-mail au début juillet.



Pierre-Yves Perrin,
Directeur

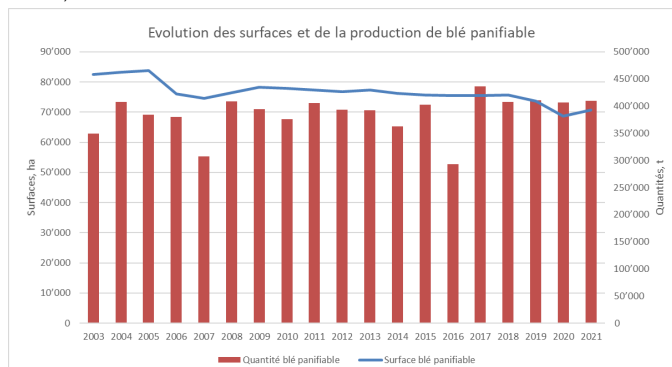
Panifiables : le défi de la gestion des quantités

La gestion des quantités de céréales panifiables est une des tâches principales de la FSPC. L'objectif est d'équilibrer l'offre (production) et la demande, afin d'éviter les excédents et d'obtenir les meilleurs prix possibles.

Au cours des dernières années, la surface de blé panifiable a tendanciellement baissé, passant de 82'500 ha en 2003 à 70'700 ha en 2021 (estimation). Sur la même période, les quantités produites ont fortement fluctué, avec des mauvaises années (sécheresse en 2003, germination en 2007, mauvaise fécondation en 2016) et des années réjouissantes, notamment depuis 2017.

Si les mauvaises années peuvent être compensées par des importations plus importantes afin de répondre aux besoins des transformateurs, les années excédentaires sont parfois plus difficiles à gérer. Comme la demande est stable, une forte production péjorera les prix aux producteurs si aucune mesure de gestion du marché n'est prise. Afin de faire face aux quatre dernières bonnes récoltes, la filière céréalière a agi à plusieurs niveaux, d'une part en limitant les importations et, d'autre part, en créant des stocks qui pourront être utilisés en cas de récolte plus faible.

Plus spécifiquement, la FSPC a de son côté effectué des déclassements de céréales panifiables dans le secteur fourrager (environ 20'000 t par année) et poursuivi les mesures de soutiens aux exportations de produits finis à base de céréales suisses. Pour les producteurs, il est financièrement préférable de bénéficier des bons rendements et de gérer les excédents, même si les mesures d'allègement de marché ont des répercussions sur les prix (coûts de stockage, cotisations au fonds d'allègement de marché).



Bilan des soutiens aux exportations pour 2020

Les matières premières suisses ont toujours la côte auprès des exportateurs. Malgré la crise sanitaire, les exportations de produits finis ont permis de mettre en valeur l'équivalent de presque 52'000 tonnes de céréales panifiables suisses. Sans ces exportations, ces quantités se seraient retrouvées sous forme d'excédents sur le marché suisse. Grâce au système mis en place par la filière, les producteurs de céréales bénéficient des suppléments aux céréales, qui représentaient Fr. 129.- par hectare de céréales panifiables et fourragères en 2020.

Bilan des oléagineux de la récolte 2020

Bien que la préparation de la récolte 2021 soit en cours, il est utile de faire une rétrospective de la récolte 2020. Avec des quantités à hauteur de 88'000 t de colza, 12'300 t de tournesol et 5'250 t de soja, la récolte 2020 peut être qualifiée de moyenne à bonne. Grâce à la production sous contrat, la production est adaptée à la demande, ce qui évite des excédents sur le marché et, par suite, une pression sur les prix.

La totalité du colza et du tournesol sera transformée, par pressage et raffinement, en huile alimentaire. Une grande partie a déjà été transformée et le solde le sera d'ici à la prochaine récolte. Malgré l'arrêt d'une entreprise de transformation sur une longue période, le pressage des graines a pu être réalisé grâce à l'augmentation des capacités des autres transformateurs. La commercialisation met en évidence un besoin plus faible en huile de friture de la part de la gastronomie, en raison de la fermeture des restaurants suite à la crise du coronavirus. Cela ne pose pas de problème, car les quantités en stock constituent une réserve souhaitée.

Pour le soja, la totalité de la quantité conventionnelle produite a été mise en valeur dans le secteur fourrager, malgré la progression de la demande pour les produits de substitution à la viande. Le soja destiné à l'alimentation humaine est soit produit en Suisse en bio, soit importé sous forme de produits transformés.



Damien Humbert-Droz

La commission „oléagineux“ de la FSPC a pour objectif de réguler l'offre et la demande de colza, tournesol et soja. Des contrats sont conclus avec les transformateurs (demande), puis des attributions sont faites aux producteurs (production). Damien Humbert-Droz, producteur neuchâtelois, préside cette commission.

„Economiquement intéressants, idéaux pour l'image d'une production suisse de qualité, dotés d'une forte demande de la part des transformateurs et consommateurs tout en s'intégrant idéalement dans la plupart des rotations culturales, la production de colza indigène et d'oléagineux fait ses preuves dans toutes les régions propices aux grandes cultures.“